

<b>Thématique de l'action :</b> <u><i>La maîtrise de nos tarifs énergétiques (Electricité) :</i></u>	
<b>Titre de l'action :</b>	Faire un bilan énergétique de chaque bâtiment public, faire un diagnostic et élaborer un programme d'amélioration (adaptation tarifaire).
<b>Description de l'action :</b>	
<p>Adaptation des contrats tarifaires</p> <p>Il est nécessaire de vérifier que tous les contrats tarifaires de nos bâtiments publics soient bien adaptés aux besoins énergétiques.</p> <p>Les économies sont valorisables au travers du coût des abonnements tarifaires.</p>	
<b>Objectifs :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mesurer les écarts entre les puissances mesurées par les comptages et les puissances souscrites ;</li> <li>▪ Diminuer le prix des abonnements ;</li> </ul>	
<b>Mise en œuvre :</b>	
Etapes :	Echéances
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérifier que les bâtiments sont équipés de comptage électronique.</li> <li>▪ Vérifier les puissances max atteintes et les puissances souscrites</li> <li>▪ Contacter le fournisseur pour adaptation des PS</li> </ul> <p><b>Action réalisée :</b> réduction du contrat mairie de 24 à 18 kva</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 27/03/2009</li> <li>▪ 27/03/2009</li> <li>▪ 27/03/2009</li> </ul>
<b>Commission responsable de la mise en œuvre : Commission travaux</b>	
<b>Financement : 0</b>	Coût estimatif : <b>0 €</b>
<b>Gain pour la commune : 202 €/an</b>	
Commune :	Subventions :
▪	▪